

A close-up photograph of a set of keys hanging from a ring, resting on a surface that appears to be a map or a document with various colored lines and a circular graphic showing '30%'. The keys are metallic and have a green tag attached to them.

JURIDIQUE & RÉGLEMENTATION

Intégrer les nouvelles normes et réglementations DPE

2 jours

Présentiel

Réf. INR-433

Horaires :

9h - 12h / 13h - 17h

Modalités et délais d'accès :

Les dates sont définies avec l'organisme exprimant le besoin. Possibilité de regrouper des stagiaires sur une même session

Prérequis :

Aucun prérequis

Moyens pédagogiques :

Enseignement théorique et cas pratique - support théorique - certificat de réussite ou attestation de suivi

Accessibilité :

Places limitées, locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Moyens d'évaluation de la formation : Mise en situation au travers d'un cas pratique - questionnaire à choix unique en fin de formation - grille d'évaluation

Objectifs pédagogiques

- Comprendre la loi Climat et Résilience et son impact sur les métiers de gestionnaire et de syndic de copropriété
- Maîtriser l'importance des réformes énergétiques
- Appliquer les obligations issues des réformes énergétiques dans son activité
- Comprendre le nouveau DPE et l'audit énergétique
- Réaliser le chiffrage rapide d'un projet de rénovation énergétique



Intégrer les nouvelles normes et réglementations DPE

Programme

Jour 1 :

Loi Climat et Résilience, responsabilités et DPE nouvelle génération

- ▶ 9h - 12h : Comprendre les fondements de la loi Climat et Résilience
 - Objectifs nationaux de neutralité carbone et cadre juridique de la loi
 - Calendrier des interdictions de location : classes G, F, E
 - Responsabilités nouvelles des professionnels de l'immobilier
 - Obligations de suivi énergétique dans les copropriétés
 - Rôle renforcé du gestionnaire et du syndic dans la transition énergétique
 - Cas pratique : analyse commentée d'un extrait de procès-verbal d'AG et de grille de répartition DPE pour identifier les nouvelles obligations du syndic
- ▶ 13h - 17h : Maîtriser les fondamentaux du nouveau DPE
 - Passage à la méthode 3CL 2021 et suppression des DPE vierges
 - Contenu du DPE nouvelle version : seuils, opposabilité, étiquettes
 - Éléments constitutifs du diagnostic : bâti, systèmes, comportement
 - Incidences sur la gestion locative et les ventes : affichage, documents contractuels
 - Mise en situation : lecture guidée d'un DPE réel et interprétation des éléments à renseigner pour les baux ou PV d'AG

Jour 2 :

De l'audit énergétique au chiffrage des travaux

- ▶ 9h - 12h : L'audit énergétique et ses implications pratiques
 - Cas où l'audit est obligatoire : vente, mise en copropriété, location
 - Différences entre audit réglementaire et DPE
 - Contenu d'un audit : scénarios d'amélioration, coût estimé, gain énergétique
 - Articulation avec les votes en AG et le diagnostic technique global (DTG)
 - Cas pratique : lecture croisée d'un DPE et d'un audit, synthèse des pistes de travaux et des données à restituer au conseil syndical
- ▶ 13h - 17h : Chiffrer un projet de rénovation énergétique
 - Approche rapide par ratios €/m² et typologies de travaux : enveloppe, ventilation, chauffage
 - Prise en compte des aides financières mobilisables : CEE, MaPrimeRénov', éco-PTZ
 - Argumentaire à présenter au conseil syndical ou au bailleur
 - Répartition des coûts selon les tantièmes, quotes-parts et affectation aux budgets
 - Présentation d'un plan d'action énergétique en AG
 - Atelier de synthèse et validation des acquis : à partir d'un immeuble fictif classé F, établir un mini-scénario technique et budgétaire et l'argumentaire à soumettre au conseil syndical